#### ANNONCES JUDICIAIRES

# VENTES PAR LE SHERIP

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur améliorée. portant le numéro municipal No. 2411 rue Saint Claude, entre Music et l'ave-

# Security Building and Loan Association vs. Pierre B. Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa roisse d'Oriens — No. 105,887 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriens

Claude, sur cent cinq pieds, deux poures et deux lignes en profondeur entre
lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au
moment de l'adjudication devra faire un
dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

1.0018 KNOP. Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans. BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats pour la demanderesse. oct—17,18,24,21nov—7,14,19,20

#### ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, 28 novembre 1913, de propriétés améliorées de valeur à Milneburg, du Premier Coun Civile de District pour la Pavembre 1913, de propriétés améliorées

de valeur à Milnehurg, du Premier
District, dans l'ilet borné par les rues
Columbia, Champs-Elysées, Marigny et
America, sur deux grands terrains.

Consumers' Brewing Company vs. Louis
Moreau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'orléans — No. 105,035 — En vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Parocéderal à vendre a l'enchere publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues cui d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procéderal à vendre a l'enchere publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Chion et dessus intitulée, je procederal à vendre à l'enchere publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Chion et dessus intitulée, je procederal à vendre a l'enchere publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Chion et dessus intitulée, je procederal à vendre a l'enchere publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Chion et toutes les dépendances qui y appartuennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'Ilet No. 276, borné par l'avenue Louisiane, les rues Chestnut, Tolédano et colisée, sur un croquis ou certificat d'arpenteur dressé par Geo. H. Grand, depute voyer de ville, daté du 8 avril s'y trouvent, situés dans l'Etct, à Millet de cette ville, daté du 8 avril d'arpenteur dressé par Geo. H. Grand, depute voyer de ville, daté du 8 avril d'arpenteur dressé par Geo. H. Grand, depute voyer de ville, daté du 8 avril d'arpenteur dressé par Geo. H. Grand, depute voyer de ville, daté du 8 avril d'arpenteur dressé par Geo. H. Grand, depute voyer de ville, daté du 8 avril d'arpenteur dressé par Geo. H. Grand, depute voyer de ville, daté du 8 avril d'arpenteur dressé par Geo. H. Grand, depute voyer de ville, da

District de cette ville, dans l'lict, à Milneburg, borné par les rues Columbia,
champs-Elysées, Mariguy et América,
designés par les numéros sept et neuf,
sur un croquis dressé par Edgar Pilié,
voyer, daté du 25 mai 1893, annexé à un
acte passe devant L. F. Bouchereau,
ancien notaire en cette ville, le 7 novembre 1893. Le lot numéro sept mesure solxante-trois pieds onze pouces ettrois lignes de face à la rue Marigny,
sur une profondeur de cent vingt-sept
toleds dix pources et cinq lignes entre
louisane et de la rue Chestnut, et melouisane et de la sur une profondeur de cent vingt-sept pleds dix poures et cinq lignes entre lignes paralléles, et soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de large à l'arrière. Le lot numéro neuf mesure soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue columbia, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes paralléles, et soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de large à l'arriculters et trois lignes de large à l'arriculters de l'arricul ores et trois lignes de large à l'ar-

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditien—Comptant: l'acquéreur au
moment de l'adjudication devra faire un
dépôt de dix pour cent du prix d'achat
LOUIS KNOP, Sherif Civil de la Parolisse d'Orléans.
M. CAHN & T. A. SCHUBER,
Avocats pour le demandeur,
oct25,26,31—nov7,11,21,28

# ANNONCE JUDICIAIRE.

Yente de propriété de valeur améliorée u Sixième District portant le numéro municipal 619 rue Upperline, entre les rues Annunciation et Laurei, le VEN-DREDL 28 novembre 1913.

#### Excelsion Homestead Association VS me Elizabeth Berley, épouse d'Au-

guste Faber et Auguste Faber. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,065 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétes Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 28 nov. 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paligne arrière des lois 4, 5, 6, 7, 8 et autres lois, et une profondeur de cent soixante-trois pieds cinq pouces sur la ligne de côté du lot No. 10, le tout plus ou moins. Le lot No. 10 a une façade aur la rue Upperline de vingt-cinq pieds trois pouces plus ou moins, sur une profondeur de cent soixante-trois pieds rinq pouces sur la ligne de côté du lot No. 9, et une profondeur de cent cinquante-neuf pieds et quatre pouces sur la ligne de côté des autres lots adjoignant, plus ou moins.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

oignant, plus ou moins.

Saiste dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquèreurievant en sus et en plus de son enchère
layer les taxes dues sur la dite proprièté soit environs \$65 et faire un dénot de dix pour cent, au moment de
l'adjudication, sur le monwant du prix

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour le demandeur.
oct24,31—nov7,14,21,27,28

## ANNONCE JUDICIAIRE.

N'ente d'une propriété de valeur dans le Premier District portant le No. \$306 rue Palmyre, entre l'avenue Ha-

#### gan et la rue kendon. James Brown vs. Mme Mary Esther Cain, épouse de F. J. Rolland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR IS PR vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a

Un certain lot de terre avec toutes Upperline. Clara, Willow et Robert, un croquis fait par II. C. Brown, no. 681, borné par l'avenue Hagan et les rues Bendon, Banks et Palmyre, désigné par le No. 16, commençant à une distance de 30 pieds de l'encoignure Rendon et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 120 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'a-

n dépôt de dix pour cent du prix d'a-

LOUIS KNOP.

Sharif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY.
Avocats pour le demandeur.

Dov7,14,21,38—dec5,10,11

#### ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

#### ANNONCE JUDICIAIRE.

buvette et d'une épicerle, effets mobillers, calsse enregistreuse "Na-Uonai," licences de ville et d'Etat pour buvette pour l'année 1913.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

roisse d'Oriéans — No. 105,887 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'ilon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 novembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, epsousses droits, voles, priviléges, servitudes et dépendances qui endépendent ou qui y appartiement de queique façon, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'illet berné par les rues St. Claude, Marais, Music et l'avenue St. Roch, désigné comme lot No. 6 de l'illet No. 394, et par le numéro dix-neuf, sur le role d'assesse entregistreuse "National," i li-rainée 1913, i licence de ville pour buvette de 200 pour l'année ou les paraileles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépois de dix pour cent du prix d'achat.

#### ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin de l'avenue Louisiane et de la rue Chestnut, portant le numéro munici-pal 1307 avenue Louisiane, dans l'ilet des rues Tolédano et Colisée.

1.0UIS KNOP,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur,
oct—31nov—7,14,21,28déc—4

du Septième District, portant le nu- Vente de méro municipal 1223 rue Fern, entre

ANNONCE JUDICIAIRE.

les rues Oak et Plum. William S. Parkerson vs. Mme Ella H. Hall, veuve de Joseph F. Joor, et als.

roisse d'orléans — No. 105,805 — En ertu d'un writ de saisle et de vense ul m'a été adressé par l'Honorable our civile de District pour la Paroisse forléans, dans l'affaire et-dessus intituitée, je procéderai à vendre à l'en-chere publique à la Bourse des Pro-prietés Foncières, No. 311 rue Baroine, entre les rues Union et Grayiez, dans le l'remier District de cette ville, JEUDI, 4 décembre 1913, à midi, la propriété ci-

apres décrite à savoir:

ter. Une certaine pièce ou parcelle de terre, situé dans raffaire ci-dessus intitulée, le procéderai à vendre à l'enchère publique, a la Bourse des Propriètes Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues La Nouvelle Orléaus, dans l'îlet No. 111 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 181 Nouvelle de l'ellem, et mesure trente pieds de face à la rue Fern (autrefois Washington), sur cent pieds en profondeur entre lignes paralitetes; la dite décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que loutes les dépendances qui y appareitment, situé dans le Premier de face du lot No. quinze, sur un croquis point pour référence.

onte ingue setendant du lot AO. dollze courraint vers la rue Fern sur une pro-fondeur entre lignes parallèles de qua-rante cinq pieds. Le ett iot ou par-celle de trire est pris de et forme par-tie de l'arrière des lots No. quatorze y appartiement ou en dépendent de quelques façons.

quelques façons.
Saisle dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au
moment de l'adjudication devra faire un
dépot de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
STERLING PARKERSON,
Avocat pour le demandeur.
nov—2,7,14,21,28déc—4

## ANNONCE JUDICIAIRE.

l'ente d'une propriété de valeur du Sixième District portant le No. 2816 rue Upperlime, entre les rues Clara et Willow.

# German-American Homestead vs. Sylvester White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-En vertu d'un writ de saisie et de vente Cour Civile de District pour la Paroisse l'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitue, je procèderai à vendre à l'enchère nublique à la Bourse des Propriétés vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je propriète à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriètés Foncières, l'i décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, ti décembre 1913, à midi, la proprièté ci-après décrite à savoir:

Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, ti décembre 1913, à midi, la proprièté ci-après décrite à savoir sur les améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 18 du carré No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert, sur les améliorations, situé dans le Premier un croquis fait par II. C. Brown, de-

de 118 pieds entre lights
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur au
moment de l'adjudication devra faire un
dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil. Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
nov7,14,21,28—dec5,11

#### ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

#### ANNONCE JUDICIAIRE.

iente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal No. 2162 rue Jena, encoi-gnure Saratoga, cans l'liet rues S. Franklin et Cadiz.

Walter C. Kent vs. P. J. Orehard. Philippina Hernandez vs. Joseph Cuecia COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa roisse d'Orléans — No. 105,881 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Or-léans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, jeans, dans l'arraire ci-dessus intunee, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 31 rue Baronne, entre les fues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 novembre 1913, à midi, la propriété sui vante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que louier les haitsess et empélorations qui louier les haitsess et empélorations qui

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui sy trouvent et tous les droits, voirt, privileres, servitudes, prescriptions, avantages et dépendances qui y appartiquent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'elet No. 525, borné par les rues Jena, Cadiz, S. Franklin et Saratoga, les dits lots sont désignés par le muméro ter et 9 dans le dit flet et et face à la rue Saratoga de cent vingt pieds, cinq pouces et quatre lignes. Lot No. 2 adjoint le lot No. 1 et me-sure frente pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Jena, sur une profondeur de cent vingt pieds, cinq

profondeur de cent vingt pieds, cinq poures et quatre lignes entre lignes paralléles.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Compitant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRY 1.. FAVROT & LEWIS R. GRAHAM, Avocats pour le demandeur.
oct—17.18,24,34nev—7,44,29

# ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District, portant les Numéros 2828 et 2830 rue Upperline, entre Clara

Security Building and Loan Association vs. William H. Jones.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No. 100,273—En vertu d'un writ de saisie et de venic qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intid'orléans dans l'affaire ci-dessus inti-tuiée, je procederat à vendre à l'enchere publique à la Bourse des Propriètés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le l're-mier District de cette ville, l'EUDI, le 11 décembre 1913, a midi, la proprièté ci-après décrite à savoir: Un lot de terre avec bâtisses, etc., dans le Sixième District de cette ville, dans l'Het No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert, dé-signé par le No. 15 suivant un plan de Charles G. del Isle, voyer, daté du 5 juin 1893, annexé à un acte de vente par Ferdinand Goldsmith à la Compagnie "Carrollton Land and Improvement, Lim-ited", passé devant Bus, Rouen, no-

ited", passé devant Bus. Rouen, no-taire public, le 16 décembre 1904, en vertu duquel le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes

paralleles.
Saisie dans le proces ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au
moment de l'adjudication devra faire un
depot de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOI;
Shérif Civil, Paroisse d'Organis.
BECK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
nov7,8,11,21,28—de+5,11

### ANNONCE JUDICIAIRE.

respectivement les numéros 333 et 337

Felix J. Breyfous vs. Albert B. Devis, receveur Metropolitan Building Co.

5 pour cent sur le montant des billets en recourrement et sur l'intérêt en con. 83 coût de la copie de l'acte, le coût et les frais du procès et vente aux lois vendus, et les taxes (s'il y en a) sur le lot vendu.

2. L'acquèreur devant assumer le paiment du dit billet de \$3,200 daté du fer mai 1913, payable un an après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par

haut, alors:
4. L'acquèreur devra payer au

3 dans le regissio ....,
mai 1913.
Les acquèreurs respectifs au moment
de l'adjudication devant faire un dépot
de 10 pour cent de leur achat respectif.
Louis KNP, LOUIS KNOP,
Sherif Civil de la Pareisse d'Orléans.
L. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
oct—24,25nov—1,7,14,21,28

#### ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SHERIFF, VENDREDL 26 NOVEMBRE 1913.

Revendu d'après l'acte No. 316 de 1906 au risque et au compte du premier acquereur d'une propriété améliorée et de valeur du Cinquième District, formant le cein des rues Numez et Lamarque (dans l'ilet des rues De Armas et Toche).

#### Andres P. Abascal vs. James Breaux.

YOUR CIVILE DE DISTRICT DOUP LA PA roisse d'Orléans — No. 104,678 — En vertu d'un writ de asisie et de vente qui m'a été adresse par l'iton-grable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Ba-ronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de catte ville, VENDREDI, le 28 novembra 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain terrain, ensemble avec Un certain terrain, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, siuté dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Nunez (anciennement Franklin), De Armas, Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et Teche (anciennement Monroe), étant l'îlet No. 214, désigné comme portions des terrains Nos. treixe, quatorze et quinze et formant le coin des rues Nunez (anciennement Franklin) et Lamarque (anciennement Franklin) et Lamarque (anciennement Franklin) et Lamarque (anciennement Lapeyrouse); le dit berrain mesurant trente-et-un (31) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Nunez par quatre-vingt-quinze (95) pieds onze (11) pouces de profondeur et faisant face à la rue Lamarque entre lignes égales et parailèles.

Saiste oans le proces ci-dessus. Saiste data le proces ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur
moment de l'adjudication devra faire

dépôt de vingt-cinq pour cent du prix d'achat. Sherif Civil de la Paroisse d'Orleans. ROBERT O'CONNOR, Avocat pour le demandeur, nov11,18;23,27,28

#### ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District, portant le No. 2812 rue Upperline, entre les rues Clara et Willow.

German-American Homestead vs. Sylvester White.

COUR CIVILE DE DISTRICT DOUR la l'a COUR CIVILE DE DISTRICT pour la l'aroisse d'Orléans—No. 105,875—En vertu
d'un writ de saisie et de vente qui m'a
été adressé par l'Honorable Cour Civile
de District pour la Paroisse d'Orléans,
dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique
à la Bourse des Propriétés Foncières,
No. 311 rue Baronne, entre les rues
Union et Gravier, dans le Premier Distriet de rette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après
décrite à savoir:
Un certain lot de terrain avec toutes décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les privilèges qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert; sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer, annexé pour référence à un acte de vente par "The Carrollton Lami Co., Ltd.," à Sylvester White, passé devant J. F. Meutier, notaire public, le 12 octobre 1910. D'après ce croquis, le dit lot commence à une distance de 90 pieds de l'encoignure Upperline et Clara et mesure 30 pres de president de la commence de portine et Clara et mesure 30 president de l'encoignure upperline et Clara et mesure 30 president de l'encoignure de populées de l'encoignure d'encoignure de l'encoignure d'encoignure de l'encoignure de l'encoignure d'encoignure de l'encoignure d'encoignure de l'encoignure d'encoignure d'e

lignes parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquereur au
moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achai LOUIS KNOP. Sherif Civil de la Paroisse d'Orféans. ROGER MEUNIER. Avocat pour le demandeur. nov7.14,21,28--der5.11

## ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de shérif, le VENDREDI, 28 no vembre 1913, d'une grande folie et atractive propriété residentielle de valeur, portant le numéro municipal 1736 Avenue Palmer, coin de la rue Franklin, dans un voisinage aristocratique, environs magnifiques.

## ouis B. Giraud (Agent) vs. Charles T.

Keplinger. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,900 — En
vertu d'un writ de saisie et de vente
qui m'a été adressé par l'Honorable
Cour Civile de District pour la Paroisse
d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne,
entre les rues Union et Grayler, dans le

nue Palmer et la rue Franklin, mesure soixante pieds de face à l'Avenue Palmer sur cent soixante pieds de profondeur et face à la rue Franklin. Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant: l'acquéreur a moment de l'adjudication devra faire u dépôt de dix pour cent du prix d'acha LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Orléans. DART, KERNAN & DART, Avocats pour le demandeur. oct24,25,31—nov7,14,21,27,28

## ANNONCE JUDICIAIRE

iente d'une propriété de grande va leur dans le Premier District, formant le coin des rues Canal et Tonti, portant le No. 2338 rue Canal, dans le carré des rues Gasquet et Miro. Crescent City Building and Homestead

Association vs. Mme R. V. Duke, épouse de Charles B. Duke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

devra au moment de l'adjudicatio faire une dépot de dix pour cent. LOUIS KNOP, Shérif Civil, Paroisse d'Oriéans. CARL C. FRIEDRICHS, Avocat pour le demandeur. nov7,8,14,21,22 dec5,10,11

# L'ABEILLE

# Nouvelle-Orléans

# TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE. EDITION DU DIMANCHE

# ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE. EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

\$9.00-Un An | \$4.50-6 Mois | \$2.25-3 Mois | \$0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

\$12 15-Un An \$6.10-6 Mais \$3.05-3 Mais \$1.05-1 Mais

# EDITION HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

- Un An | \$150 - - 6 Mois |

LE CANADA ET L'ETRANGER

\$4.00 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois | \$1.35 - - 4 Mois Les Abonnements Partent du ler et du 15 de Chaque Mois.

# EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux on par Traites sur Express